

**M. Godin:** Comme étant le meilleur modèle.

**M. Slogan:** Il se méprend donc s'il croit que le comité était unanime. L'honorable député prétend que le vote de 14 voix contre zéro était le vote unanime du comité pour approuver ce modèle comme drapeau du Canada, mais ce n'est pas le cas. C'était un vote de préférence qui a permis aux membres du comité d'exprimer leur préférence à l'égard des trois drapeaux soumis. C'est donc à quoi se résumait le vote unanime dont l'honorable député cherche à se servir pour induire en erreur le peuple canadien.

Pour pousser plus loin ma réponse à l'honorable député, permettez-moi d'ajouter que j'ai ici une annonce de sa belle campagne électorale et que je n'y vois rien au sujet d'un drapeau canadien. L'honorable député dit que la solution du principal problème des cultivateurs de l'Est, l'étau coût-prix...

**M. Godin:** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur, l'honorable député...

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre! L'honorable député invoque-t-il le Règlement ou pose-t-il la question de privilège?

**L'hon. M. Lambert:** Assurez-vous qu'il s'agit d'une question de privilège.

**M. Godin:** Je pose la question de privilège; l'honorable député vient de lire une annonce au sujet de ma campagne lors des dernières élections. Il a dit qu'il n'y avait rien dans mon programme à propos d'un drapeau canadien distinctif. Je demande que l'honorable député lise le paragraphe pertinent de ma documentation publicitaire qui est bilingue et qu'il a en sa possession, et où j'ai prôné un drapeau canadien distinctif dans mon programme.

**M. Slogan:** Monsieur l'Orateur, je crois que l'honorable député a raison. En fait il m'a tellement pris au dépourvu que je n'ai pas pu me rendre jusqu'à la dernière phrase. A la fin de sa liste de priorités—il ne l'a pas placée au début mais à la fin—il mentionne mon drapeau canadien distinctif. Il ne dit pas qu'il ne contiendra pas l'Union Jack. Quoi qu'il en soit, il me semble que nous nous éloignons du sujet. J'aimerais poursuivre ce débat si M. l'Orateur me le permettait, mais je suis sûr qu'il va me l'interdire. Si l'honorable député s'était tu, j'aurais pu poursuivre mes discours; le temps de la Chambre n'aurait pas été perdu et le débat aurait progressé.

Pour en revenir à la question d'un plébiscite, monsieur l'Orateur, comme plusieurs articles de journaux l'ont proposé, je crois que le débat à la Chambre des communes a

[M. Slogan.]

souvent ridiculisé la Chambre. Non seulement elle a été ridiculisée au Canada, mais le Canada est tourné en ridicule à l'étranger. Cette question devrait donc être rayée de nos travaux, grâce à l'approbation de notre amendement par le gouvernement, et un plébiscite national devrait être tenu lors des prochaines élections.

Afin d'appuyer ce point de vue, puis-je dire que j'ai récemment eu le privilège de faire partie de la délégation de l'OTAN qui a visité l'Allemagne et la France. Nous avons visité notre division aérienne et notre brigade de l'armée à Soest et à Zweibrücken; il était très intéressant de noter les réactions de nos militaires à ce qui se passe à la Chambre des communes à propos du drapeau. Ceux d'entre nous qui ont fait ce voyage se rappelleront M. Bernard Kaplan que nous avons rencontré à une réception donnée par notre délégué de l'OTAN à Paris. J'aimerais me reporter à un éditorial paru le 26 juin dernier dans le *Journal d'Edmonton* et dans lequel M. Bernard Kaplan, correspondant à Paris de l'Alliance nord-américaine des journaux, faisait allusion à la question du drapeau en ces termes, et je le cite:

Il dit que les gens de l'Europe occidentale considèrent cette question comme «une sorte de curiosité politique au milieu du vingtième siècle.»

L'éditorial y cite la *Libération*, journal de Paris, qui a déclaré:

Heureux le pays qui peut se permettre de se quereller au sujet d'une telle question, car il n'a pas beaucoup de soucis.

Cet éditorial s'intitule «Faut-il en rire ou en pleurer?» Cela montre comment on considère l'obstination ridicule du premier ministre. Il a contraint la Chambre à débattre une question que l'on ferait beaucoup mieux d'éloigner de la Chambre. Je pourrais me reporter aussi à un autre communiqué d'un journal de Washington dans lequel il est mentionné ce qui suit:

Mais les Américains continuent d'envisager notre situation fâcheuse avec un certain amusement intérieur. «Le Canada songe à choisir un drapeau à feuilles d'érables», rapporte le *Daily News* de Washington. «Pourquoi ne pas choisir le «Maple Leaf Rag» comme hymne national?»

Voilà le genre de réaction que l'on provoque à l'étranger et je suis bien certain que cela n'ajoute rien au prestige du Canada que nous soyons regardés de la sorte par nos voisins européens et américains. Si nous retirions cette question de la Chambre et ne la présentions qu'aux prochaines élections générales, alors que les esprits et les émotions se seraient calmés, on pourrait demander aux Canadiens de se prononcer à ce sujet au moyen d'un plébiscite, ce qui serait la façon appropriée de mener cette question à une conclusion logique.